



mémoire et solidarité

**50^{ème} anniversaire du CNRD :
Remise des prix départementaux dans les Bouches-du-Rhône**

Le mercredi 4 mai 2011 s'est déroulée à la préfecture des Bouches-du-Rhône, la remise des prix départementaux du Concours National de la Résistance et de la Déportation (CNRD). Pour ses 50 ans, le concours a connu un fort engouement dans le département avec 850 participants collégiens et lycéens. Au total, 47 prix départementaux ont été décernés à 156 lauréats en présence de nombreuses autorités locales.

Le CNRD : un concours qui se perpétue depuis 50 ans !

Créé en 1961, ce concours a pour objectif de perpétuer chez les jeunes Français le souvenir des sacrifices consentis pour le rétablissement de la légalité républicaine. Il leur donne l'occasion de rencontrer directement Déportés et Résistants, et d'établir à ce titre un lien tangible entre les générations. Ouvert aux élèves de 3^{ème} des collèges et à toutes les classes de lycée, le concours comporte 6 catégories de participation* et avait pour thème cette année «La répression de la Résistance en France par les autorités d'occupation et le régime de Vichy».

Forte participation départementale.

L'édition 2010-2011 a connu un franc succès. En effet, le département peut se féliciter du fort taux de participation : 850 élèves provenant de 30 établissements (21 collèges et 9 lycées). Le jury départemental, présidé par Monsieur l'Inspecteur d'Académie et composé de professeurs, de représentants d'associations de la Résistance et de la Déportation et du Directeur Départemental de l'Office national des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, a déterminé les copies et travaux à gratifier lors de la cérémonie départementale, mais aussi, ceux qui pourront être examinés au courant de l'été 2011, par le jury national en vue d'établir un palmarès de lauréats nationaux.

Des récompenses départementales bien méritées.

Pour récompenser la contribution des élèves au devoir de mémoire, les 156 lauréats départementaux ont été conviés le mercredi 4 mai 2011 à une cérémonie de remise des prix placée sous la présidence du Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet de la zone de défense Sud, Préfet des Bouches-du-Rhône, représenté par M. Raphaël LE MEHAUTÉ, Préfet à l'Égalité des Chances, en présence de M. Jean-Luc BENEFICE, Inspecteur d'Académie ainsi que de nombreuses personnalités et présidents d'associations.

Au total, 47 prix départementaux ont été attribués sous l'égide du Comité départemental du Prix de la Résistance et de la Déportation, présidé par Monsieur Jean-Pierre BAUX et dont M. Roger TARDIVEL, Déporté-Résistant, également présent, demeure le président d'honneur. Parmi ceux-ci : livres, bandes dessinées, DVD mais aussi, un voyage mémoriel pour 40 des

lauréats. Ce séjour, organisé par le Comité départemental du Prix de la Résistance et de la Déportation, et cofinancé notamment par le service départemental de l'Office National des Anciens Combattants, permettra à ces élèves de poursuivre leur travail de Mémoire, en se rendant du 20 au 27 août prochain sur des lieux empreints d'Histoire (Oradour-sur-Glane, Vichy, Lyon).

Contact :

Julie BERVAS

Mission Interdépartementale « Mémoire et Communication » PACA

Service départementale de l'ONACVG des Bouches-du-Rhône

Tél : 04 91 37 30 19

julie.bervas@onacvg.fr

* Les six catégories de participation :

Première catégorie : classes de tous les lycées, (voie générale et technologique et voie professionnelle). Réalisation d'un devoir individuel en classe, durée : 3 h 30.

Deuxième catégorie : classes de tous les lycées, (voie générale et technologique et voie professionnelle). Réalisation d'un travail collectif-support papier.

Troisième catégorie : classes de tous les lycées, (voie générale et technologique et voie professionnelle). Réalisation d'un travail collectif-support audio.

Quatrième catégorie : classes de troisième de collège. Rédaction d'un devoir individuel en classe, durée 2 h 30.

Cinquième catégorie : classes de troisième de collège. Réalisation d'un travail collectif-support papier.

Sixième catégorie : classes de troisième de collège. Réalisation d'un travail collectif-support audio.